



PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 03 SEPTEMBRE 2026 À 19H00**

Date de la convocation : **25 août 2026**

Membres Présents : 10

M. Joël BEDIS, Adjoint au maire, *Président de séance*,
Mme Patricia FONTANEAU, *adjointe au maire*,
Mme Véronique FAUCHE, *conseillère municipale*,
M. Benoît VIELET, *conseiller municipal*,
Mme Sylvie HOFMAN, *conseillère municipale*,

Mme Katia TAUZIEDE, *conseillère municipale*,
M. Cyrille FORMANTIN, *conseiller municipal*,
M. Mickaël VEYSSIERE, *conseiller municipal*,
Mme Christelle VENANCY, *conseillère municipale*,
Mme Maëva JEUDI, *conseillère municipale*,

Membres Excusés : 04

Mme Judicaël SENEZE, *conseillère municipale*,
M. Pascal RIVEAU, *Maire*,
M. Ludovic CARTEAU, *adjoint au maire*,
M. Sébastien MARESCAUX, *conseiller municipal*,

Membre Retardataire : 00

Membre Absent : 01

Mr Pierre NAVARRO

Pouvoirs : 02

M. Pascal RIVEAU, *donne pouvoir à Mme Fontaneau*
M. Ludovic CARTEAU, *donne pouvoir à Monsieur Joël BEDIS*

Madame Patricia FONTANEAU est nommée secrétaire de séance

L'an deux mil vingt-six, le trois septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Androny dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur l'Adjoint au maire, Joël BEDIS. Monsieur le Maire ne pouvant pas assister à cette séance en raison de son activité professionnelle.

Monsieur BEDIS, 1^{er} Adjoint au Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du jeudi 09 juillet 2026.

Celui-ci est approuvé à l'**unanimité** des membres présents.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour et monsieur BEDIS Joël, président de séance, demande de rajouter l'intervention de la société QENERGY qui présente le projet agrivoltaïque sur le territoire de la commune.

AFFAIRE N° 1 : POUVOIRS DE POLICE

(VP 052026)

Rapporteur : *Mme Fontaneau Patricia, adjointe au maire*

Mme Fontaneau informe le Conseil municipal que les services de la Communauté de Communes de l'Estuaire ont fait part de la notification de la Sous-Préfecture relative à l'opposition au transfert automatique de certains pouvoirs de police spéciale à la Présidente de la Communauté de Communes de l'Estuaire.

Cette opposition concerne notamment la compétence relative à la collecte des déchets ménagers.

Mme Fontaneau précise qu'il est proposé au Conseil municipal de se prononcer afin de permettre à la Présidente de la Communauté de Communes de l'Estuaire de conserver et de maintenir l'exercice de ce pouvoir de police spéciale, en lien avec la compétence concernée.

Mme Fontaneau invite ainsi le Conseil municipal à se prononcer sur cette proposition.

VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉCISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N° 2 : TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION (TVLH)

(Délib 402026)

Rapporteur : Mr BEDIS Joël, adjoint au maire, président de séance

(Délib 412026)

Mr BEDIS présente au Conseil municipal les dispositions relatives à la mise en place de la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH).

Sur le territoire communal, 14 logements sont concernés par ce dispositif.

Mr BEDIS invite l'assemblée à se prononcer sur le principe de la mise en place de ce dispositif et sur le taux applicable.

VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

MISE EN PLACE VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

Après différents échanges, monsieur BEDIS propose à l'assemblée de statuer sur le taux qui sera appliqué au 1^{er} janvier 2027. Le taux de 17% est avancé.

VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

TAUX VALIDÉ À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°3 : MISE EN PLACE CARTES CADEAUX LOCAUX AGENTS COMMUNAUX

(Délib 422026)

Rapporteur : Mr BEDIS Joël, adjoint au maire, président de séance

Mr BEDIS expose au Conseil municipal la proposition de remettre en place, à l'occasion de la fin de l'année, un dispositif de cartes cadeaux locales au bénéfice des agents de la collectivité.

Il précise que cette mesure vise à reconduire le dispositif précédemment mis en œuvre et invite l'assemblée à statuer sur son principe et sur le montant des cartes.

Montant proposé 80€ pour l'apprenti et 100€ pour les agents communaux en activité.

VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉCISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

Le sujet des présents pour les aînés est abordé : après discussion, la volonté est de conserver la distribution de paniers gourmands aux personnes âgées de plus de 65 ans.

AFFAIRE N°4 : NOMINATION DELEGUES COMMISSION DE CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE

(délib. 432026)

Rapporteur : Mme FONTANEAU Patricia, adjointe au maire

Mme FONTANEAU rappelle que la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales a modifié la composition des commissions de contrôle des listes électorales.

Pour les communes comptant une seule liste en présence au Conseil municipal, la commission de contrôle doit être composée :

- d'un conseiller municipal ;
- d'un délégué de l'administration ;
- d'un délégué du tribunal judiciaire.

Madame l'adjointe invite le Conseil municipal à procéder à la nomination de ces trois représentants.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne les personnes suivantes :

- Conseiller municipal : TAUZIEDE – Katia
- Délégué de l'administration : RIVEAU – Amandine
- Délégué du tribunal judiciaire : FONTANEAU – Henri

VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉCISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°5 : PROJET VENTE BIEN IMMOBILIER ANCIENNE MAISON CHARRIER

(délib. 442026)

Rapporteur : Mr BEDIS Joël, adjoint au maire, président de séance

Mr BEDIS informe le Conseil municipal qu'une proposition d'achat a été formulée concernant le bien immobilier anciennement Maison Charrier situé 8 route la Belle Étoile, cadastré sous les références ZC20, ZC22 et ZC27 pour un montant 75.000,00 honoraires d'agence compris.

Mr BEDIS invite le Conseil municipal à se prononcer sur ce projet de vente.

VOTE : 12 POUR - 0 CONTRE - 0 ABSTENTION

DÉCISION VALIDÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRE N°6 : PROJET JOURNEES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE – 19 et 20 SEPTEMBRE

Rapporteur: Mme FONTANEAU, adjointe au maire

Mme FONTANEAU rappelle que les Journées Européennes du Patrimoine se dérouleront les 19 et 20 septembre 2026.

Mme FONTANEAU invite les élus à formuler des propositions permettant de mettre en valeur, à cette occasion, le patrimoine communal et leurs idées.

Après échanges entre les membres du Conseil municipal, les différentes propositions sont examinées.

Au vu du manque de participants et du délai restreint d'organisation, il a été décidé de ne pas mettre en place ce projet pour l'année 2026.

Toutefois pour l'année 2027, Mme FAUCHE, propose de valoriser le patrimoine viticole de la commune, en péril actuellement, par le biais d'une exposition photo dans l'école, voir avec le photo-club de l'Estuaire. Ou bien proposer d'amener directement le public dans les vignes (vendanges etc...)

AFFAIRE N°7 : POINT ACTIVITE ESTIVALE MAIRIE / AGENCE POSTALE

Rapporteur: Mme FONTANEAU, adjointe au maire

Mme FONTANEAU rappelle que, conformément à ce qui avait été évoqué et souhaité par certains élus, l'accueil du public dans les services de la mairie et de la poste ont été maintenues sans interruption durant la période estivale.

Un pointage a été réalisé par nos deux agents administratifs au cours des mois de juillet et août afin d'établir un bilan de la fréquentation et du fonctionnement de l'accueil.

QUESTIONS DIVERSES

Marche semi-nocturne Octobre Rose organisé par l'Association Mon Village en Fête avec la participation de la Municipalité, le 10 Octobre : départ 18H ; deux parcours de 5km et 10km, Inscriptions avec une participation de 4€ qui sera reversée à la ligue contre le cancer.

Des ateliers pancartes et porte-clés sont prévus.

La séance est levée à 21h24